

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Éducation et du Social

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC1401 Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier d'étudiant			
Ancien Code	PERC1B41ET21S	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XECB1410		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline VANDER MEULEN (celine.vander.meulen@helha.be) HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC1B41ET21SA Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier d'étudiant 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC1B41ET21SA Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier d'étudiant 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Les compétences du 21e siècle : une voie pour s'initier au métier d'étudiant			
Ancien Code	6_PERC1B41ET21SA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BECB1411		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à sensibiliser les étudiants à l'enjeu de développer les compétences du 21e siècle qui lui seront utiles dans son projet de formation : faire prendre conscience des caractéristiques de l'étudiant efficace.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'identifier et de définir les compétences du 21e siècle ainsi que les cadres conceptuels sous-jacents. Il démontrera un degré de compréhension de ceux-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les nouveaux besoins pour l'école et le monde du travail qui découlent de l'évolution de la société et de la manière d'appréhender le monde.
- Se mettre en projet, être acteur de sa formation, facteurs de maintien de la dynamique motivationnelle
- Les grandes compétences du 21e siècle, et la place croissante du numérique

Démarches d'apprentissage

- Analyser des mises en situation en prenant appui sur la théorie relative aux compétences du 21e siècle, sur la base des cadres conceptuels.
- Proposer des situations d'analyse de cas dans lesquelles les étudiants confrontent leurs opinions et expérimentent la collaboration (+ analyse réflexive).
- Former les étudiants à identifier et expliquer les compétences du 21e siècle à mettre en œuvre pour s'épanouir et être réellement acteurs dans leur processus de formation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Afin de faire découvrir les différents concepts théoriques, le titulaire s'attachera, autant que possible, à mettre en situation les étudiants, à leur faire vivre les différentes notions abordées dans le cadre du cours.

Sources et références

Le cours se construit autour de ressources diverses: ouvrages, articles divers, petites séquences vidéos,... Les étudiants pourront en retrouver les traces sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE sera évaluée au moyen d'un examen écrit.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable d'identifier et d'expliquer les compétences du 21ème siècle et les cadres conceptuels liés aux mises en situation proposées.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).